



Les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours le poste suivant de durée déterminée:

Travailleur-euse social-e remplaçant-e
Secteur Aide sociale

Taux d'activité : 60%

Mission : Vous assurez un appui social et administratif dans le cadre de l'aide sociale. Vous accompagnez les personnes à retrouver la plus grande autonomie possible vis-à-vis de l'aide matérielle et personnelle. Vous développez un travail interdisciplinaire en faveur des personnes concernées et collaborez avec les partenaires du domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Profil : Vous êtes au bénéfice d'un diplôme HES en travail social (orientation service social ou éducation sociale) ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Pour les diplômés étrangers d'une reconnaissance de diplômes SEFRI. Doté-e d'un sens de l'organisation et des priorités, vous êtes apte à travailler dans des conditions pouvant être difficiles et possédez un sens aigu de la négociation. Vous faites preuve de très bonnes capacités de communication orale et écrite.

Fonction de référence et classe de traitement : Assistant-e social-e / Classe 14.

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2025 – pour une durée de 12 mois

Lieu de travail : Delémont, Porrentruy, Saignelégier

Renseignements : Peuvent être obtenus auprès de M. Michaël Kohler, responsable du secteur Aide sociale au 032 420 72 72 ou par courriel à michael.kohler@ssrju.ch.

Les candidatures, correspondant au profil souhaité, seront accompagnées des documents usuels et doivent être adressées par mail à postulations@ssrju.ch ou par courrier postal aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, Direction, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont, avec mention " Postulation Travailleur-euse social-e Aide sociale ", **jusqu'au 24 juillet 2025.**

Nous ne donnerons pas suite aux postulations ne correspondant pas au profil recherché.

En cas d'invitation à un entretien, il vous sera demandé de fournir les extraits de l'Office des poursuites, du casier judiciaire et de la validation de l'exercice des droits civils.